



**Animateur référent**

Louis HECK  
ARVALIS  
02 31 71 21 93  
l.heck@arvalis.fr

**Animatrice suppléante**

Maelle LE BRAS  
ARVALIS  
02 31 71 13 91  
m.lebras@arvalis.fr

**Animateur suppléant**

Quentin GIRARD  
ARVALIS  
02 32 07 07 54  
q.girard@arvalis.fr

Les stades progressent pour le blé et l'orge et les semis semblent continuer avec de nouvelles parcelles inscrites dans le BSV normand cette semaine.

La présence de ravageurs reste bien réelle et certaines parcelles arrivant au stade tallage sortent de la période de sensibilité pour certains ravageurs. Pour les autres, maintenir l'observation est essentielle pour identifier les risques à la parcelle.

**A retenir**

- ✓ **Stades** : Les stades les plus précoces en céréales sont à début tallage principalement en Seine-Maritime et dans l'Orne. Les stades et les semis continuent leur progression.
- ✓ **Pucerons** : 32% des parcelles observées recensent des pucerons, dont 9% ayant atteint le seuil de risque. Seule la moitié des parcelles ont **bénéficié de bonnes conditions d'observations**.
- ✓ **Cicadelles** : quelques piégeages cette semaine, pour ces parcelles aucune n'a atteint le seuil de risque.
- ✓ **Limaces** : sur les 42 parcelles observées, 17 présentent des dégâts de limaces et 5 parcelles ont atteint le seuil de risque.

*En cette période, n'hésitez pas à vous informer sur les services rendus par les prédateurs du sol. Des fiches sont disponibles en annexe.*

Directeur de la publication  
Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires  
du programme

Abonnez-vous sur  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Écophyto pilotée  
par les Ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de  
la santé et de la recherche avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office Français de la Biodiversité

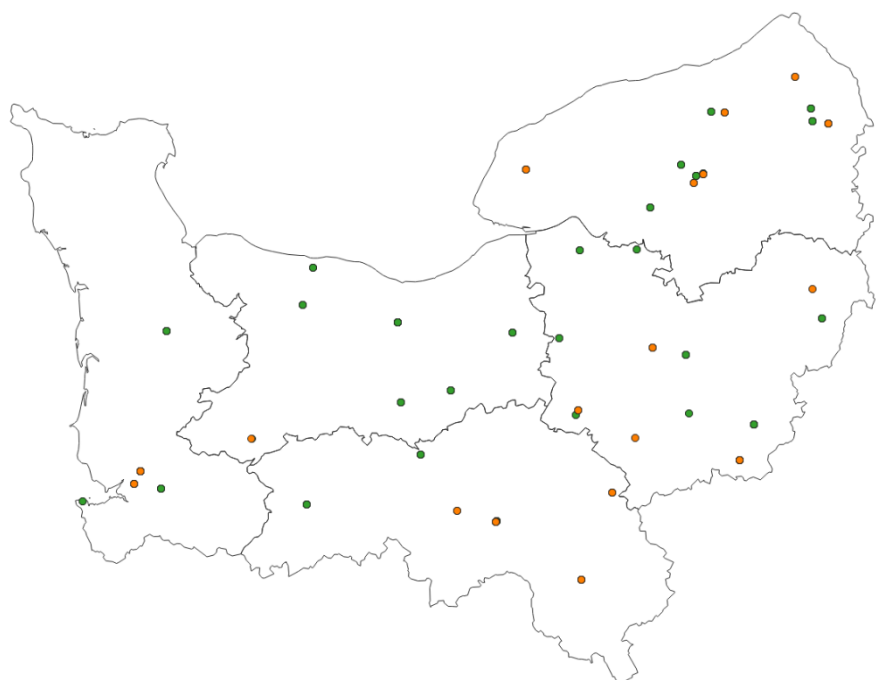


Avec le soutien financier de



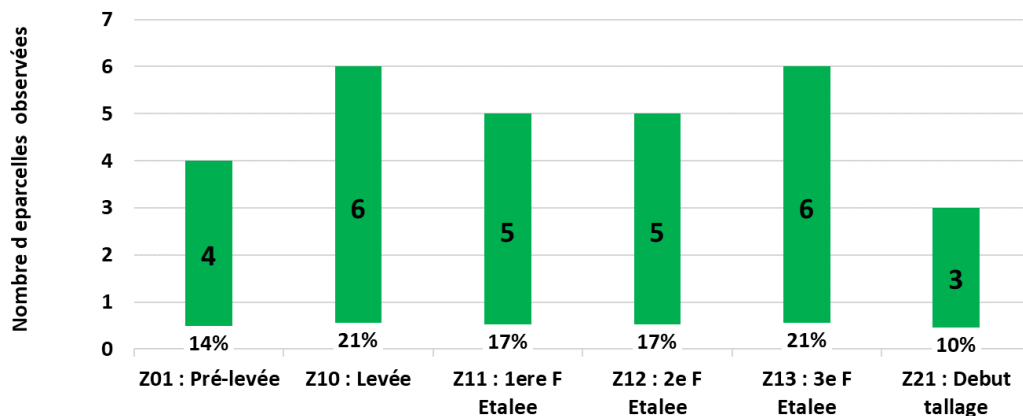
Observations réalisées cette semaine sur :

- 29 parcelles fixes de **blé tendre d'hiver** (dont 1 partiellement non traitée)
- 19 parcelles fixes de **d'orge d'hiver** (dont 2 partiellement non traitées)



## BLE : Stades phénologiques

Stades des parcelles de blé tendre

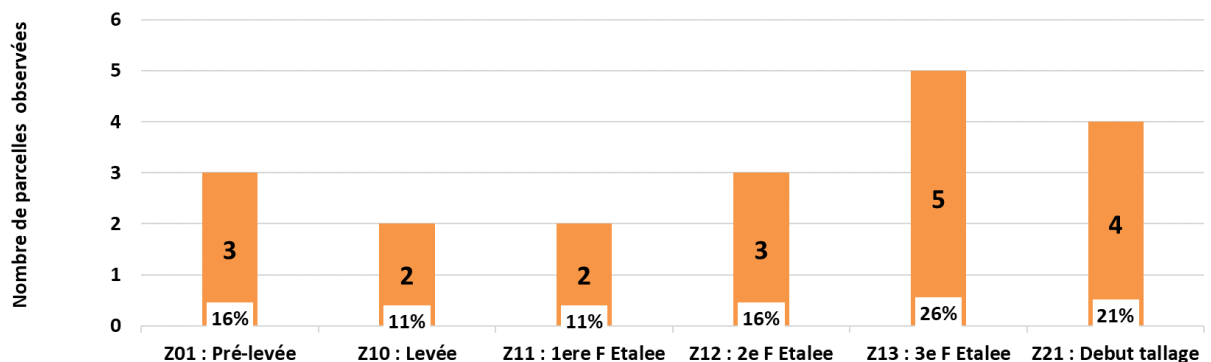


Cette semaine 29 parcelles de blé ont été observées sur l'ensemble de la Normandie :

- 4 nouvelles parcelles ont pu être semées et sont au stade pré-levée ;
- 21% des parcelles observées (6 parcelles) sont au stade levée ;
- 16 parcelles sont aux stades 1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup> feuille étalée soit 55% des parcelles de la semaine ;
- Les plus précoces arrivent à début tallage.

## ORGE : Stades phénologiques

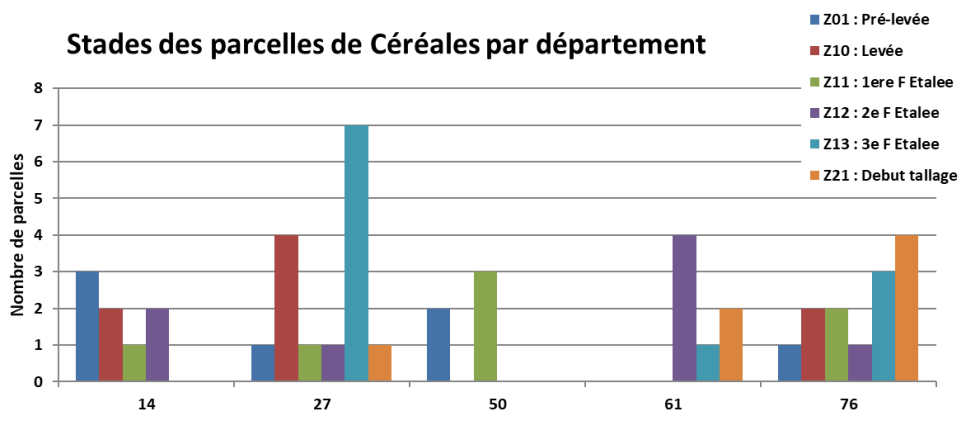
Stades des parcelles d'orge d'hiver



Cette semaine 19 parcelles d'orge ont été observées sur le territoire normand :

- 3 nouvelles parcelles ont pu être semées et sont au stade pré-levée ;
- 53% des parcelles sont entre 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> feuille étalée soit 10 parcelles ;
- 21% des parcelles observées sont au stade début tallage.

Stades des parcelles de Céréales par département



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

## Observations sur blé et orge

### Limaces

Sur les **26 parcelles de blé** observées cette semaine pour ce ravageur, 11 d'entre elles présentent des dégâts de limace, entre 1 et 70% de plantes touchées. **4 parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité dans le Calvados, l'Eure et la Manche.** Il s'agit de stades jeunes (1<sup>ère</sup> feuille et 2<sup>ème</sup> feuille étalée), avec risque fort d'impact sur la productivité finale.

Sur les **16 parcelles d'orge** observées, 6 d'entre elles présentent des symptômes d'attaques de limaces **entre 2 et 40% de plantes touchées.** Cette dernière parcelle de l'Orne est au stade tallage, et est donc sortie des stades de sensibilité. En revanche, une parcelle de l'Eure a atteint le seuil de nuisibilité à 3<sup>ème</sup> feuille étalée – 30% de pieds touchés.

**Les 6 pièges mis en place cette semaine dans le réseau présentent entre 1 et 3 limaces/m<sup>2</sup>.**

#### Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- **Avant le semis :** le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité.
- **Après le semis :** le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.

**A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules affichent des attaques de limaces.**

#### Analyse du risque :

Selon les secteurs il pourrait encore pleuvoir la semaine prochaine. Dans les autres cas, l'arrêt progressif des pluies devrait diminuer les conditions favorables pour les limaces.

#### Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



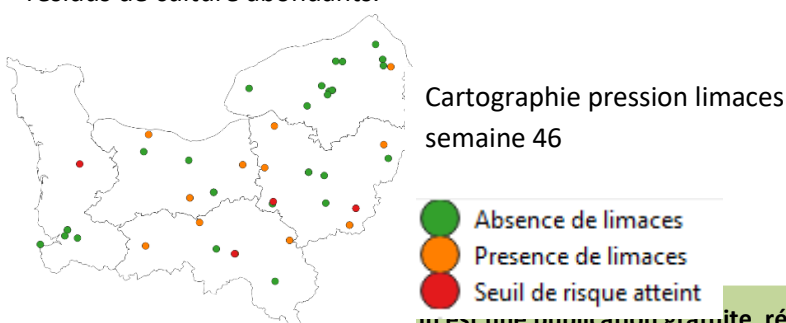
Plantules effilochées par les limaces  
Source : Arvalis



Limace noire sur orge d'hiver observée dans l'Eure  
Source : Charles BAUDART, Arvalis

#### Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.



est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

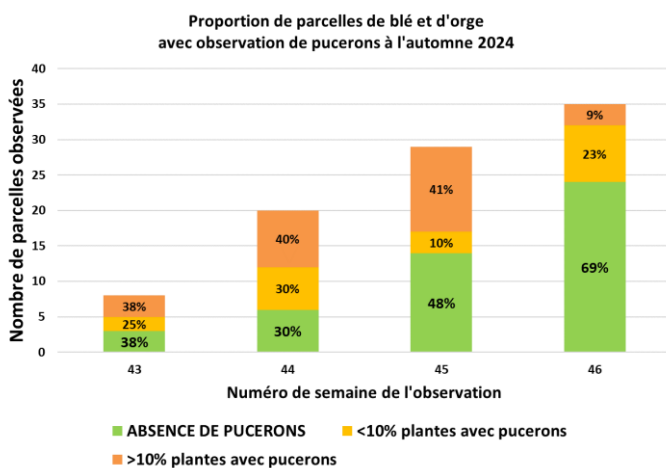
## Pucerons d'automne

*Les seuils de nuisibilité indiqués pour les pucerons d'automne ne concernent que les variétés sensibles dépourvues du gène de tolérance à la JNO. En situation de forte exposition aux pucerons, la perte de rendement d'une orge tolérante n'est pas nulle, mais elle est très nettement réduite par rapport à celle observée sur les variétés sensibles.*

Sur les 22 parcelles de blé suivies cette semaine pour ce ravageur, des pucerons ont pu être observés dans 7 d'entre elles. 1 de ces parcelles a dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses (20% dans une parcelle en conduite agriculteur).

En orge, 13 parcelles ont été suivies pour ce ravageur, et 4 d'entre elles observent une présence de pucerons (entre 4 et 40% de plantes porteuses). **2 parcelles ont dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses. Il s'agit de LG ZORICA et LG ZEBRA toutes les deux tolérantes à la JNO.**

Au total, 50% des parcelles observées ne présentent pas de présence de pucerons, 30% avec moins de 10% de plantes porteuses de pucerons, et **20 % des parcelles présentent plus de 10% de plantes porteuses de pucerons. La présence de pucerons semble diminuer progressivement.**



### Situations à risque :

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



Pucerons ailés et aptères observés dans l'Eure (Source : Q Girard ; Arvalis)

### Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

### Seuil de risque (pour variétés sensibles à la JNO uniquement) :

Le seuil de risque est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10%.

**Ou** lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

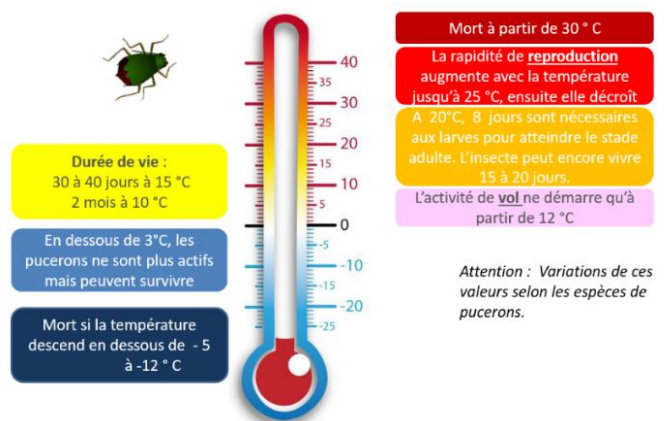
### Conditions d'observation :

Cette semaine seules 18 des 36 parcelles observées ont bénéficié de bonnes conditions d'observations – pour les autres il n'est donc pas possible de conclure sur l'absence de pucerons.

### Analyse du risque :

Les températures sont à la baisse de façon généralisée sur toute la région. Les vols devraient diminuer mais cela n'empêche pas les aptères de transmettre leurs virus.

Maintenir les observations est indispensable.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI



## Cicadelles

Sur les 12 parcelles avec piège observées en blé tendre, 4 ont recensé de 1 à 5 cicadelles en une dizaine de jours.

Pour l'orge d'hiver, sur les 6 parcelles avec piège, **1 site a piégé 35 cicadelles en 40 jours** et 1 autre 1 cicadelle en une semaine.

**Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque de 30 captures hebdomadaires.**

### Seuil de nuisibilité

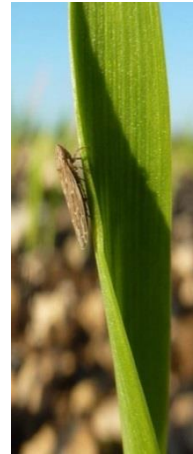
Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

### Analyse du risque :

Les températures fraîches devraient diminuer l'activité des cicadelles.

### Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.



Source : ARVALIS  
- Institut du végétal



### Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de **retarder le semis** pour éviter de se retrouver dans une **situation à risque**.

## Consulter les notes nationales Biodiversité :

(ou Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



**B**

### Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

[Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)

## Nouvelle note nationale : [Scarabée japonais](#)



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

## Annexes

## Prédateurs du sol : voraces, opportunistes

Cultures concernées : colza, céréales, protéagineux, maïs, tournesol



Bioagresseurs concernés : limaces, larves de coléoptères, pucerons, graines d'adventices, ravageurs du

sol (taupins)



Carabes, staphylins, araignées et opilions sont des prédateurs généralistes et opportunistes qui contribuent aux régulations biologiques, principalement au niveau du sol et de la partie basse des plantes. Ils consomment au gré de leurs déplacements des œufs et larves de coléoptères ravageurs, des limaces et même des pucerons... Ils sont présents une grande partie de l'année dans les parcelles et par conséquent avant même l'arrivée des ravageurs.

Certaines espèces migrent dans les parcelles en production à partir des éléments de bordure ou infrastructures agroécologiques (bandes herbeuses, fossés, haies, bois...). Pour d'autres espèces adaptées aux pratiques agricoles, les parcelles cultivées sont des habitats permanents plus ou moins perturbés.

Pour favoriser ces prédateurs sur l'exploitation agricole et bénéficier de leur action régulatrice :

- **Ne traiter qu'en ultime recours** en respectant les seuils indicatifs de risque.
- **Réduire le travail du sol/conservé des zones sans travail du sol.** Les façons culturales vont en effet créer des perturbations et certaines espèces, notamment à cycle long, n'y sont pas adaptées, pouvant ainsi régresser.

Pour en savoir plus :

- [Carabes](#)
- [Araignées](#)
- [Staphylins](#)

Carabe en action : Lien [vidéo](#)

Vous avez capturé un insecte, une araignée, et voulez savoir de quoi il s'agit ? cliquez [ici](#).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI